



Le P'tit Monceau

Journal de Monceau-sur-Oise



N°7 / Juin 2018

SOMMAIRE

p.2 Histoire de la vie associative

p.3 Orientation budgétaire 2018

p.4.... suite

Annexes : Délibérations

(mars /avril/mai)

Le bulletin municipal constitue un élément de communication qui informe des projets et des réalisations de la commune et donne des informations pratiques. Les délibérations sont publiées dans le bulletin.

Bonne lecture à tous

**Plan
Départemental de
Gestion de la
Canicule**

Dans le cadre du Plan Départemental de Gestion de la Canicule, il est possible pour les personnes âgées de 65 ans et plus et des personnes handicapées, isolées et résidant à leur domicile, de bénéficier d'actions de prévention de veille, et des secours.

Un registre est tenu en mairie pour recenser ces personnes.

En cas d'alerte, le registre est transmis au Préfet qui est le seul à pouvoir communiquer tout ou partie aux services chargés de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

Si vous souhaitez être inscrit(e), il suffit de retourner en mairie le formulaire qui vous est transmis.

ATTENTION

Le secrétariat de mairie sera fermé du 25 juillet au 17 août inclus

Le Service Public Itinérant sera absent du :
16/07 au 21/07/18
Et du :
20/08 au 03/09/18

Une brève histoire de la vie associative de Monceau sur Oise

Qui se souvient des premières Floralties ?

Qui se rappelle de la Fête du village organisée chaque année au mois d'août ?

Ces évènements sont autant d'exemples de la volonté de la commune et des associations de faire vivre Monceau. On retrouve d'ailleurs les prémises de l'animation du village au moment de la création de la municipalité. A tel point que, jusqu'en 1983, les manifestations étaient organisées par la Commission des fêtes, intégrée au Conseil Municipal.

Par la suite, des associations de droit privé ont vu le jour (le Comité des fêtes, l'AFALC), et les manifestations se sont vues octroyer une place plus importante dans le quotidien des habitants : la fête des mères, la fête de Noël, fête du village etc...

En 1996, à l'occasion de la reconstruction de la salle des fêtes, la commune a bénéficié d'une subvention de la Fédération des Foyers Ruraux de l'Aisne, sous réserve de la création d'un foyer rural.

Celui-ci a rapidement mis en place de nouvelles activités (Halloween, randonnée pédestre, soirée jeux de société). Dans le même temps, le Comité des fêtes et l'AFALC ont cessé les leurs.

Le Foyer rural a vu sa charge d'animations s'accroître avec le premier voyage organisé à Nausicaa (Boulogne sur Mer). Cet évènement a permis de réunir presque l'ensemble des habitants, toutes générations confondues, autour du plus grand aquarium d'Europe.

Les manifestations se succédaient : les Floralties avaient lieu tous les deux ans, les bénéfices étaient reversés aux habitants sous forme de financement de voyages organisés, de cadeaux remis lors du concours des maisons illuminées, la fête des mères, le financement des animations de Noël etc...

Tous ces évènements ont fédéré les habitants, de tous âges, sous fond d'amitié et de convivialité. D'ailleurs, l'évènement de l'année était le repas de Noël, réunissant beaucoup d'habitants du village autour d'un repas organisé par les bénévoles.

C'était l'évènement incontournable, et nombreux sont les souvenirs qui en ressortent.

En 2009, le Foyer rural a décidé de ne plus adhérer à la Fédération Départemental des Foyers Ruraux, et à cette occasion, a changé de nom pour devenir MON.S.O.ANIM sans pour autant modifier la qualité de ses activités.

L'association est utile à la vie de la commune, et il est important de rappeler que l'intérêt unique est et sera toujours celui des habitants. C'est la raison pour laquelle la commune a toujours été proche de l'association et n'a jamais cessé de l'aider notamment par le biais d'une mise à disposition de locaux, de matériel, de personnel etc...Tous ces avantages sont des contributions volontaires en nature.

Ainsi ce qu'on appelle « contribution volontaire en nature » correspond à l'action pour laquelle une personne physique ou morale fournit gratuitement à une association, un travail, des biens ou d'autres services.

Ainsi, pour faire vivre à nouveau notre belle commune et afin de retrouver l'esprit initial de convivialité qui avait cours jusqu'à peu, il convient de ne pas oublier qu'une commune est composée de personnalités différentes, avec des besoins et envies différents, et qu'il faut savoir s'adapter à la population.

Orientation budgétaire 2018

Un nouveau point sur le budget s'impose. Aujourd'hui, la commune fait face à de nombreuses difficultés, dues à une baisse des ressources et à une augmentation des charges.

Les ressources de la commune sont les suivantes :

- Les dotations de l'Etat ;
- Les fermages et loyers ;
- Le produit de la fiscalité locale (taxe habitation, cotisation foncière des entreprises, taxe bâti et taxe non-bâti).

Jusqu'à il y a quelques années, la commune arrivait à équilibrer le budget. Or, les dotations de l'Etat ont baissé de 30% (voir le graphique) et le taux de subvention d'aides à la voirie du département est passé de 75% à 66%;

Les fermages, étant annexés à l'indice nationale des fermages, ne peuvent être modifiés ;

Une augmentation de la fiscalité locale de 1 % ne représenterait que 350 € pour l'année.

Par ailleurs, les charges ont aussi augmenté : 2 000 € de plus pour la participation du syndicat scolaire dû à la suppression progressive des contrats aidés (en 2014 la part par enfant était de 685,14 €, en 2017 elle était de 719,71 €, et cette année le montant est de 921,75 €).

Le budget étant très serré, la plus grande rigueur s'impose.

Moins de dépenses, plus de ressources.

Tout d'abord, il faut limiter les dépenses. A ce titre, la commune tient à remercier les habitants qui font un effort citoyen en nettoyant, par exemple, le trottoir devant leur propriété ou encore en rendant divers services à la commune. D'ailleurs, de plus en plus de collectivités demandent à ce que chaque riverain participe à l'entretien de son trottoir. Ces efforts sont à relever puisqu'en ces temps difficiles, il est important que chacun se sente concerné par la restriction budgétaire.

Concernant les ressources : la trésorerie publique avait présenté une estimation des impôts locaux pour compenser en partie la baisse des dotations de l'Etat.

Pour avoir un produit fiscal supplémentaire de 4 999 €, il faudrait augmenter les taxes de 13,91 % soit :

TH : 16,73 %, TB : 19,78 %, TNB : 30,96 %, CFE : 23,80 %.

Or la commune ne peut guère augmenter la part des impôts des contribuables, les taux des impôts locaux étant déjà très élevés. (Voir tableau comparatif)

La seconde solution, qui a par ailleurs été votée a été de modifier le tarif de location de la salle des fêtes pour laquelle on rembourse un emprunt jusque 2026. **C'est une de nos rares marges de manœuvre !** Il faut savoir que les tarifs de location pour les habitants de la commune n'avaient pas été revus depuis 2009 (100€) ou 2011 pour les extérieurs (140€).

En 2017, le résultat de fonctionnement de la salle des fêtes, qui correspond à 20 locations dont 14 à usages privés, était de :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Sans l'annuité d'emprunt	5 510, 80 €	2 095 €	-3 415, 80 €
Avec l'annuité d'emprunt	10 997, 98 €	2 095 €	-8 902, 98 €

En augmentant les tarifs de location sur la base de l'utilisation en 2017, à savoir 130€ pour les habitants, 70€ pour les vins d'honneur et 245€ pour les extérieurs, on obtiendrait les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Sans l'annuité d'emprunt	5 510,80 €	2 680 €	-2 830,80 €
Avec l'annuité d'emprunt	10 997,98 €	2 680 €	-8 317,98 €

Il ne s'agit pas là de dégager un excédent mais de limiter le déficit. Il faut être conscient que le tarif appliqué à Monceau sur Oise reste bien inférieur à ce qui est pratiqué dans les autres communes proposant des prestations similaires.

INFORMATIONS

[SUEZ EDIFI NORD de Flavigny le Grand et Beaurain](#)

En cas de problèmes d'odeurs, vous pouvez contacter le site au

☎ 03 23 61 83 01

De 7 h30 à 12h et de 13 h à 17 h

Ou par mail :

mathieu.deboffles@suez.com

NOUVEAU :



Une application à télécharger gratuitement pour smartphones.

« Enedis à mes côtés »

Une appli mobile pour vous simplifier la vie

Enedis n'informe pas la commune de coupures accidentelles.

Toute personne peut se renseigner soit par tél:

Service dépannage électricité :
☎ 09 726 750 02

Ou par l'application
« Enedis à mes côtés »

Rédactrice :
Marie-Claire FORTIN

Mais ce n'est pas suffisant.

Un nouvel effort est nécessaire :

A titre indicatif pour l'année 2017, le coût de la mise à disposition de la salle à titre gracieux à l'association MON.S.O. ANIM équivaut à pratiquement **10 % de la capacité d'autofinancement nette de la collectivité***.

Suite à une décision du conseil municipal du 30 mai 2018 il a été proposé à l'association un tarif de 80€ + les charges uniquement pour les activités payantes de l'association et ouvertes au public, mais pour les activités telles que la fête de Noël, la fête des mères, la fête des voisins, la chasse aux œufs ou encore Halloween, la mise à disposition est et restera gratuite (charges incluses).

+++++++

Aujourd'hui plus que jamais il faut que chacun participe à l'effort pour la collectivité ou il faudra accepter à l'avenir des augmentations d'impôts locaux pour maintenir le même niveau de services

+++++++

***CAF Nette 2015 : 12 212 € / CAF Nette 2016 : 9 766 / CAF Nette 2017 : 6 499 €**

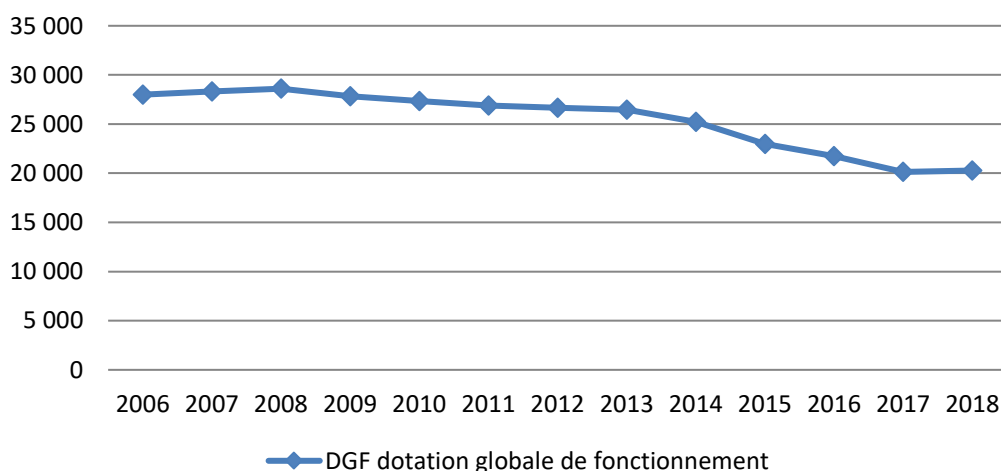
Source de la Direction Générale des Finances Publiques

Taux des impôts locaux	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
TH	14,69 %	14,91%	14,49 %	13,42 %
TFB	17,36 %	10,31 %	11,62 %	10,16 %
TFNB	27,18 %	23,55 %	25,83 %	23,33 %
CFE	20,89 %	15,10 %	16,58 %	16,37 %

TH /Taxe d'habitation TFB/Taxe foncière sur les propriétés bâties

TFNB/Taxe foncière sur les propriétés non bâties CFE/Cotisation Foncière des Entreprises

Evolution de la DGF



CONTACTS

MAIRIE

8 rue de la résistance

☎ : 09 65 12 09 31

monceauuroise@wanadoo.fr

PERMANENCES

Secrétariat :

Mercredi de 16h à 18h

Maire :

Mercredi de 17 à 18h

et sur rendez-vous

[Site de la commune](http://www.monceau-sur-oise.fr)

<http://www.monceau-sur-oise.fr>

POUR CONTACTER VOS ELUS

Le Maire :

☎ : 03 23 60 23 61

06 05 34 81 36

marie-claire-fortin@wanadoo.fr

Les Adjoints

Luc JANEAU (délégué aux fêtes et cérémonies)

☎ 03 23 60 48 38

06 25 22 94 53

ljaneau@wanadoo.fr

José LAVISSE (délégué aux travaux)

☎ 06 16 59 07 04

Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise

- Service d'aide et d'accompagnement à domicile
- Portage de repas
- Assainissement
- Collecte de déchets
- Collecte des encombrants à la demande
- Composteurs

☎ 03 23 61 12 17

CCTSO: <http://contact@cctso.fr>

Service dépannage électricité :

☎ 09 726 750 02

Graines d'éveil : Multi accueil, garderie, RAM (Relais d'Assistant Maternel) :

☎ 03 23 60 32 80

Aquoisia :

☎ 09 71 00 02 00

Presbytère de Guise : permanence tous les jours de 10h à 11 h

☎ : 03 23 61 09 79

Pharmacie de garde : ☎ 3237